

N°	CIVILITÉ	THÈME	QUESTION
1	Loïc VINCENT	Parc enfants	<p>Bonjour monsieur le maire de Chambéry, Pouvez-vous m'expliquer l'état des parcs pour enfants de la ville de Chambéry. Le parc du Verney est dans un état pitoyable depuis plus de 3 ans, avec des structures qui ne sont pas remplacées. Quelle est votre politique pour les familles qui ont des enfants et qui manquent de parc de qualité ? Car le parc de buisson rond ne peut suffire quand on sait que celui du Verney est le plus fréquentée par les familles du centre-ville. Je vous remercie pour votre réponse</p>
			<p style="text-align: center;"><b>RÉPONSE</b></p> <p>La Ville de Chambéry possède 59 aires de jeu ouverte au public et 35 dans les écoles, <b>hors street workout et city stades</b>. Chaque aire de jeux comprend un ou plusieurs jeux, de différentes gammes. Ainsi ,on distingue plusieurs typologies de jeux, que la Ville met à disposition de ses habitants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 109 jeux à ressorts ;</li> <li>• 80 petits jeux de type cabanes, toupies... ;</li> <li>• 30 toboggans ;</li> <li>• 36 structures, petites à grandes (de 1 à 3 tours).</li> </ul> <p>Au niveau de la tranche d'âge la ville dispose de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 7 jeux pour les 1 à 4 ans ;</li> <li>• 29 pour les 6 à 8 ans ;</li> <li>• 188 pour les 10 à 12 ans en moyenne ;</li> <li>• 31 pour les 12 ans et plus.</li> </ul> <p>Le patrimoine des aires de jeux présente aujourd'hui une moyenne d'âge très élevée, qui ne correspond plus forcément au besoin d'usage, c'est à dire à la bonne tranche d'âge. Ceci traduit une bonne maintenance des aires de jeux tout au long de leur vie, qui conduit à avoir conservé certains jeux depuis plus de 20 ans voire jusqu'à 33 ans.</p> <p>Ramené à la moyenne du cout d'un jeu, le patrimoine de ces 255 jeux pourrait être estimé à un montant d'environ 3 M€.</p> <p>En plus du coût en matière de personnel et des 2 véhicules affectés à cette mission, le service des espaces verts dépense chaque année :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 10 000€ pour le contrôle annuel ;</li> <li>• <a href="#">30 000 € à 40 000 €</a> pour les petites réparations ;</li> <li>• 100 000 € pour la réfection des sols de sécurité.</li> </ul> <p>Le coût de fonctionnement pour le patrimoine des 255 jeux est important car les normes successives sont toujours plus contraignantes et imposent 3 types de contrôles pour les jeux et pour les sols pour chacun d'eux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le contrôle régulier réalisé tout au long de l'année par 1 agent de la collectivité (tous les 15 jours environ)</li> <li>• le contrôle trimestriel réalisé par une équipe de 2 agents de la collectivité ainsi que les petites réparations ;</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>• le contrôle annuel réalisé par un organisme extérieur (bureau de contrôle). Ces contrôles ont conduit les services à supprimer des jeux environ une 50 aine, sur plus de 300 référencés en 2020, pour des raisons de sécurité, vous l'aurez compris. Les services ont remis en état 8 jeux en grandes structures cet été et automne (pour 200 k€ ?) pour conserver ces équipements dans chacun des quartiers de la ville (Chambéry le Vieux, le Biollay, Bissy et le centre ville...) En effet, la ville de Chambéry souhaite offrir aux chambériens et chambériennes un patrimoine de jeux adapté à tous les publics, toutes les tranches d'âges et un patrimoine moderne anticipant la fin de vie des aires de jeux actuelles, Nous avons engagé la réalisation d'un schéma directeur des aires de jeux qui prévoira soit le remplacement ou la suppression d'aires de jeux obsolètes, petites ou mal positionnées et se poursuivra sur plusieurs années. Ce schéma directeur proposera : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des aires de jeux, de proximité, plus standardisées (plus modestes) et moins conséquentes en termes d'offre, placées dans les endroits estimés judicieux des quartiers.</li> <li>- Des aires de jeux conséquentes proposant un choix d'agrès variés et à destination de classes d'âges large (2 – 14 ans) pour accueillir des fratries, des enfants porteurs de handicap. Elles seront ainsi vecteurs d'inclusivité, de sociabilité et de partage. Elles seront des marqueurs des secteurs de la ville où elles seront installées. Ces espaces se voudront être des lieux de rencontres ou il fait bon vivre à l'ombre des arbres plantés à proximité, où que l'on plante.</li> </ul> </li> </ul>
2	<b>Jean-Paul FAURE</b>	Galerie d'art communale	<p style="text-align: center;"><b>QUESTION</b></p> <p>Nous sommes un grand nombre d'artistes et d'amateurs d'art du bassin chambérien à constater une carence de lieu d'exposition d'œuvres d'art de la ville de Chambéry, ville d'art et d'histoire. Il existe dans le bassin chambérien un vivier de créateurs d'art graphiques et plastiques. Chacun a son mode d'existence et de communication. Des écoles, des associations et des institutions dépendantes de collectivités locales œuvrent à la création et à la diffusion artistique. De nombreux amateurs d'art sont en demande et en recherche de rencontre avec les créateurs et les œuvres. Il n'y a pas de lien fédérateur ce qui nuit à leur représentativité. L'ancien magasin « La traboule » place métropole est depuis début août, de façon provisoire, utilisé en galerie d'art par des créateurs artistes locaux. Cette expérience suscite un grand intérêt régionalement et démontre l'utilité d'une plus grande représentativité de la création artistique et de sa diffusion par les citoyens. Il met en exergue quotidiennement l'appétence des citoyens à ce mode d'expression. Le besoin exprimé très largement est aussi bien par les artistes que par les amateurs d'art est d'avoir un lieu - plus spécifiquement affecté aux artistes créateurs locaux, - bien en vue dans l'agglomération, - reconnu comme lieu de qualité par ses expositions. Ce lieu sera différent et complémentaire: - de La Chapelle Vaugelas, celle-ci étant plus dédiée aux écoles et aux associations ainsi qu'aux peintres amateurs. Elle n'a pas de critères qualitatifs, c'est d'ailleurs sa vocation. - de la galerie du Larith pour les conceptions d'avant-garde et dont la visibilité est plus confidentielle. - éventuelles galeries privés qui pourraient exposer des artistes d'envergure nationale ou internationale. Cet espace qualifierait également Chambéry qui se positionnerait sur une image qualitative en matière d'art.</p> <p style="text-align: center;"><b>RÉPONSE</b></p> <p>La ville de Chambéry compte plusieurs espaces d'exposition. Certains sont strictement dédiés aux arts visuels, d'autres pluridisciplinaires et accueillent des professionnels et/ou des amateurs.</p> <p>➤ Liste des lieux existants :</p>

Gestion Ville de Chambéry		Gestion associative/privée	
Lieu	Public concerné	Lieu	Public concerné
Musée des Beaux-Arts	Professionnels arts visuels	Malraux	Professionnels et amateurs pluridisciplinaire
Bibliothèques	Professionnels pluridisciplinaire	Espace Larith	Professionnels arts visuels
Cité des Arts	Professionnels arts visuels	Galerie de Lans	Professionnels arts visuels
CIAP – Hôtel de Cordon	Professionnels pluridisciplinaire	Galerie l'Antichambre	Professionnels arts visuels
Chapelle Vaugelas	Professionnels et amateurs arts visuels	MJC	Professionnels et amateurs pluridisciplinaire
Mairies de quartier/Hôtel de ville	Amateurs pluridisciplinaire	Commerces (Métropole B)	Professionnels et amateurs pluridisciplinaire
Maison des associations	Amateurs pluridisciplinaire		
La Dynamo	Amateurs pluridisciplinaire		

A cela s'ajoute divers lieux d'exposition dans l'espace public.

➤ Éléments de méthodologie

La ville de Chambéry soutient les arts visuels par différents leviers : via les subventions aux associations, par la mise à disposition de lieux d'exposition et par l'accompagnement de projets artistiques.

La mise en valeur de la création locale en matière d'arts visuels pourrait être renforcée par les éléments suivants :

- La chapelle Vaugelas, qui accueillent professionnels comme amateurs fera prochainement l'objet de réaménagements qui permettront un accueil plus qualitatif des artistes. Le lieu pourrait accueillir de manière régulière les expositions des créateurs locaux (créer un rendez-vous récurrent).
- La recherche d'espaces d'exposition complémentaires qui pourraient accueillir ponctuellement la création locale,
- Un événement/rassemblement mettant en réseau l'ensemble des artistes locaux et valorisant leurs créations qui pourrait être réalisé chaque année.

Au-delà de ces potentielles pistes pour renforcer la mise en valeur des arts visuels, la création d'un lieu dédié pose différentes questions :

- Quel territoire est concerné ? si ce sont des artistes du bassin chambérien, la réflexion pourrait être portée au niveau de l'agglomération.
- Quelle structuration pour l'ensemble des artistes concernés ? Une association ou un collectif est-il envisagé ?
- Quelle gestion pour le lieu ?

➤ Proposition

Une rencontre avec le service Relations Culturelles à la Direction de la Culture pourrait permettre de clarifier ces éléments et de réfléchir collectivement à des pistes possibles.